



**PROCÈS-VERBAL : SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation et sous la présidence de M. BOUCHE Philippe, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13  
Absent : 1 (BARDI Sophie)  
Procuration : 1 (BESSIÈRE Audrey à LAINÉ Corinne)  
Date de convocation : 05/04/2023

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : ALMAZOR Frédéric, ALQUIER Jean-Michel, ANGÉ Colette, BOUCHE Philippe, GALTIER Daniel, JOUARD Samuel, JUNG David, LAINÉ Corinne, LAUGÉ Jean, PELLEGRIS Christophe, RAYNAUD Martine, ROQUE Alix, SÉGUR Éric.

Séance ouverte à 18h30

Secrétaire de séance : JUNG David

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 1<sup>er</sup> MARS 2023**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la réunion du 01/03/2023 dont un exemplaire a été remis à chacun.

**A L'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE LE PV DE LA SÉANCE du 01/03/2023**

**2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION, DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022**

**a) Compte de gestion**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion est tenu par le comptable du Trésor, agent de l'État, et qu'il retrace la comptabilité communale de l'exercice ainsi que l'amortissement des investissements.

Le compte de gestion, dont un exemplaire a été transmis à chaque membre de l'assemblée, fait apparaître les résultats suivants :

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION 2022
RECETTES NETTES	809 933.39	743 294.80	1 553 228.19
DÉPENSES NETTES	139 105.27	554 008.78	693 114.05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+ 670 828.19	+ 189 286.02	+ 860 114.14

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE 2021	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2022
INVESTISSEMENT	- 399 694.62		+ 670 828.12	+ 271 133.50
FONCTIONNEMENT	+ 559 156.61	179 744.62	+ 189 286.02	+ 568 698.01
TOTAL	+ 159 461.99	179 744.62	+ 860 114.14	+ 839 831.51

Au résultat de clôture de + 839 831.51 € vient en déduction les restes à réaliser de **- 27 990.00 €**, le résultat de clôture définitif est de **+811 841.51 €**.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à constater la stricte concordance entre le compte de gestion et le compte administratif.

**Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2022.**

**Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.**

**b) Compte administratif**

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif est tenu par le Maire dit « l'ordonnateur ».

Le compte administratif, dont un exemplaire a été transmis à chaque membre de l'assemblée, fait apparaître les résultats suivants :

		DÉPENSES	RECETTES
<b>RÉALISATIONS DE L'EXERCICE</b>	Section de fonctionnement	554 008.78	743 294.80
	Résultat de la section		189 286.02
	Section d'investissement	139 105.27	809 933.39
	Résultat de la section		670 828.12
	Totaux toutes sections confondues	693 114.05	1 553 228.19
	Résultat de l'exercice		+ 860 114.14



<b>REPORTS DE N-1</b>	Section de fonctionnement Cpte 002		379 411.990
	Section d'investissement Cpte 001	399 694.62	
	Total réalisations et reports N-1 toutes sections confondues	1 092 808.67	1 932 640.18
	<b>Résultat de clôture</b>		<b>+ 839 831.51</b>
<b>RESTES A RÉALISER A REPORTER EN N+1</b>	Section d'investissement	63 200.00	35 210.00
	Total des RAR	- 27 990.00	
<b>RÉSULTATS CUMULÉS</b>	Section de fonctionnement	554 008.78	1 122 706.79
	Résultat cumulé de la section		568 698.01
	Section d'investissement	601 999.89	845 143.39
	Résultat cumulé de la section		243 143.50
	Totaux cumulés	1 156 008.67	1 967 850.18
<b>RÉSULTAT DE CLOTURE DÉFINITIF</b>			<b>+ 811 841.51</b>

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, par 13 VOIX (BOUCHE Ph., Maire, n'y ayant pas pris part), l'assemblée APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022.  
Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

**c) Les résultats de clôture 2022 repris au budget 2023 sont :**

✓ Excédent de fonctionnement	+ 568 698.01 €
✓ Résultat N en section d'investissement	+ 271 133.50 €
✓ <b>Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	<b>- 27 990.00 €</b>
✓ Solde d'exécution d'investissement	+ 243 143.50 €
✓ Besoin de financement	0.00 €
✓ <b>Affectation 2023 au R1068</b>	<b>0.00 €</b>
✓ <b>Report 2023 au R002 (fonctionnement)</b>	<b>+ 568 698.01 €</b>
✓ <b>Report 2023 au R001 (investissement)</b>	<b>+ 271 133.50 €</b>

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 pour reprise au budget 2023.

**3. APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION 2023**

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition tels qu'ils sont fixés depuis 18 ans (2005).

- ✓ Taxe foncière bâti à 20.09% porté à un taux global de 41.54% après transfert du taux de 21.45% de la part Départementale ;
- ✓ Taxe foncière non bâti au taux de 73.37% ;
- ✓ Taxe d'habitation résidences secondaires au taux de 13.27%.

La fiscalité s'élèvera à 285 450€.

Au budget 2023 au compte 73111 « contributions directes » est provisionné 279 680€ et 5 770€ au compte 74834 « compensations ».

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ l'assemblée FIXE :

- ✓ **Taxe foncière bâti au taux de 41.54% (après transfert de la part Départementale au taux de 21.45% qui s'ajoute au taux communal de 20.09%) ;**
- ✓ **Taxe foncière non bâti au taux de 73.37% ;**
- ✓ **Taxe d'habitation résidences secondaires au taux de 13.27%.**

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

**4. APPROBATION DU BUDGET 2023**

Monsieur le Maire rappelle que le budget est un document prévisionnel qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses. Il permet d'engager et de mandater les dépenses dans la limite des crédits inscrits. Il doit être sincère et en équilibre.

Après report des résultats cumulés 2022, le budget 2023 s'élève à 2 391 921.51€ dont 1 225 923.50€ en section d'investissement et 1 165 998.01€ en section de fonctionnement.

Le fonctionnement permet de dégager vers la section d'investissement 710 000.00€.

Monsieur le Maire donne lecture du budget 2023.



<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Chap.	Libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	163 942.00
012	Charges de personnel	221 500.00
65	Autres charges de gestion courante	58 320.00
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>443 762.00</b>
66	Charges financières	8 650.00
022	Dépenses imprévues	3 226.01
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>455 638.01</b>
023	Virement à la section d'investissement	710 000.00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	360.00
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>710 360.00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>		<b>1 165 998.01</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Chap.	Libellé	VOTE
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	29 800.00
73	Impôts et taxes	301 450.00
74	Dotations, subventions de participations	176 930.00
75	Autres produits de gestion courante	58 900.00
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>567 080.00</b>
76	Produits financiers	20.00
77	Produits exceptionnels	200.00
<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>567 300.00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>30 000.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>597 300.00</b>
R002	RÉSULTAT REPORTÉ	568 698.01
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES</b>		<b>1 165 998.01</b>

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2022	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 800.00	30 000.00	34 800.00
21	Immobilisations corporelles	58 400.00	1 003 000.00	1 061 400.00
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT</b>		<b>63 200.00</b>	<b>1 033 000.00</b>	<b>1 096 200.00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées		46 200.00	46 200.00
020	Dépenses imprévues		53 523.50	53 523.50
<b>TOTAL DES DÉPENSES FINANCIÈRES</b>			<b>99 723.50</b>	<b>99 723.50</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>63 200.00</b>	<b>1 132 723.50</b>	<b>1 195 923.50</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		30 000.00	30 000.00
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>			<b>30 000.00</b>	<b>30 000.00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>63 200.00</b>	<b>1 162 723.50</b>	<b>1 225 923.50</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>				<b>1 225 923.50</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2022	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
13	Subventions d'investissement	35 210.00	95 000.00	130 210.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT</b>		<b>35 210.00</b>	<b>95 000.00</b>	<b>130 210.00</b>
10	Dotations, fonds et réserves		112 720.00	112 720.00
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 500.00	1 500.00
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES</b>			<b>114 220.00</b>	<b>114 220.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>35 210.00</b>	<b>209 220.00</b>	<b>244 430.00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement		710 000.00	710 000.00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		360.00	360.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>			<b>710 360.00</b>	<b>710 360.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>35 210.00</b>	<b>919 580.00</b>	<b>954 790.00</b>
R001	RÉSULTAT REPORTÉ			271 133.50
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>				<b>1 225 923.50</b>

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ l'assemblée APPROUVE LE BUDGET 2023.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.



## 5. APPROBATION DES SUBVENTIONS 2023 ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose les versements suivants pour un total de 4 900.00 € (imputation compte 6574).

- ✓ 1 000 € Amis de l'école de Faugères
- ✓ 1 000 € Pierres Sèches
- ✓ 700 € Faugères d'Hier et d'Aujourd'hui
- ✓ 600 € Faugères, l'Échappée Belle
- ✓ 400 € Collectif Orb et Monts Environnement (COME)
- ✓ 400 € Commanderie du Faugères
- ✓ 300 € Association communale de chasse
- ✓ 150 € Club du 3<sup>ème</sup> âge
- ✓ 150 € Diane des 3 Tours
- ✓ 150 € Diane FFRP
- ✓ 50 € Ligue contre le cancer du Faugeois qui regroupe les communes de Faugères, Laurens et Caussiniojols.

Monsieur le Maire précise que l'association communale de chasse n'a pas produit les pièces exigées : Statuts à jour, CR Assemblée Générale, bilan financier, rapport moral ... à défaut de pièces produites avant le 31 juillet 2023, le versement de la subvention ne sera pas effectif.

**Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ l'assemblée DÉCIDE DU VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2023 telles que présentées pour un montant total réparti de 4 900.00€.**  
**Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.**

## 6. ACQUISITION PARCELLE E 597 MOULIN DE VERDIER

Monsieur le Maire rappelle l'historique de la parcelle au lieu-dit Moulin de Verdier section E n° 597 d'une surface de 920 m<sup>2</sup> en zone N1 du Plan Local d'Urbanisme.

Depuis des décennies cette parcelle est traversée par tous les riverains ignorant le tracé du chemin communal qui figure sur le cadastre et qui contourne ladite parcelle.

Le propriétaire de la parcelle concernée, par courriel du 22/03/2023, informe qu'il souhaite la vendre à la commune au prix de 1300€ net vendeur.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette cession.

**Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ l'assemblée :**

- ✓ **ACCEPTE l'acquisition de la parcelle section E n° 597 lieu-dit « Moulin de Verdier » d'une surface de 920 m<sup>2</sup> au prix de 1 300.00 € net vendeur (mille trois cent euros) ;**
- ✓ **CONFIE la mission au Notaire de la Commune, Maître Michel BONETTO.**

**Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.**

## 7. QUESTIONS DIVERSES

Point sur la vente de la cuvée spéciale « sélection du Patrimoine » en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et l'Association Faugères d'Hier et d'Aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h07.